

SYNDICAT NATIONAL CFTC
Finances Publiques
Section du Pas de Calais

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 13 juin 2017. Sous la présidence de M. Roulet, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 9 h 30 pour être clôturée à 17 h 15.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC-UNSA DGFIP 62, Monsieur Royer et Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

- 1) *Approbation du procès-verbal du CHSCT du 12 décembre 2016.*
- 2) *Point sur la réunion du groupe de travail du 23 mai 2017*
 1. *Registres Santé Sécurité au Travail*
 2. *Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention*
 3. *Déclarations d'accident de travail*
 4. *Fiches de signalement*
 5. *Bilan des exercices incendie*
- 3) *Note d'orientations ministérielles 2017*
- 4) *Propositions d'utilisation des crédits 2017*
- 5) *DUERP/PAP 2016-2017*
- 6) *Rapport annuel des Médecins de Prévention*
- 7) *Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'État*
- 8) *Projet immobilier*
 - *Travaux de désamiantage d'une partie du CDFIP de Boulogne sur mer (sols 2ème étage)*
- 9) *Questions diverses*

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 1 -

Approbation des procès-verbaux du 12 décembre 2016

Le procès verbal, n'appelant aucune remarque de la part des O.S, a été adopté.

Point sur la réunion du groupe de travail du 23/05/2017

Registres Santé Sécurité au Travail :

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail ont été étudiées. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés. De nombreux problèmes signalés ont été résolus ou sont en voie de l'être.

On peut retenir :

Registre dématérialisé :

Divers sites : s'assurer que le tri sélectif est mis en place.

Retirer les distributeurs de papiers dans les toilettes équipées de sèche-mains.

Arras Brassart : changer le sèche-mains dans les toilettes dames du 2ème étage.

SIE Saint-Pol : demande de sécurisation par digicode.

TP Lens municipale : installer un cendrier sécurisé à la place du cendrier existant.

CDFP Lens : suppression de la marche à l'entrée du personnel pour faciliter l'accès d'une personne handicapée.

Signalement concernant les toilettes du site. Les travaux ont été validés et le remplacement est en cours.

CDFP Longuenesse : remplacer la tablette en verre cassée à l'accueil.

SIP St Omer : équiper un agent d'un écran plus grand.

SIE St Omer : des véhicules d'agents subissent des dégradations sur le parking depuis plusieurs mois (jets d'oeufs, portières enfoncées, rayures). Il s'agit d'un parking public, il n'y a donc pas de solution envisagée par le CHS.

Après examen, il reste 40 observations en cours.

Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention :

Le rapport de visite du CDFP de Béthune fera l'objet d'un examen ultérieur en raison de sa réalisation récente (14 mars 2017)

Déclarations d'accident de travail :

On recense 7 accidents de travail depuis le dernier GT du 3 février 2017 : 4 accidents de service, 2 accidents de trajet (un en voiture, le second entre 2 vélos) et un accident de mission.

Les 4 accidents du travail ont nécessité un arrêt de travail.

Fiches de signalement :

On dénombre 12 nouvelles fiches de signalement depuis le dernier GT du 3 février 2017, parmi elles :

- 9 font état de grossièretés, insultes, menaces verbales ou écrites, de comportement d'intimidation, de menaces d'agressions physiques à l'encontre d'agents. Des courriers ont été envoyés tant aux agents qu'aux agresseurs (sauf 1 qui n'a pas souhaité qu'un courrier soit envoyé au contribuable).

- 1 concerne un événement survenu en dehors du service (un individu a poursuivi un agent jusqu'au parking de la trésorerie, a photographié son véhicule en proférant des menaces)

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 2 -

- 1 fait état de menace de mort. Un dépôt de plainte a été déposé au commissariat et la fiche de signalement a été transmise à la Direction Générale le 09/02/2017.

Bilan des exercices incendie :

Un nouvel exercice d'évacuation a été réalisé au CDFP de Boulogne sur Mer le 4 mai 2017.

L'évacuation s'est bien passée et aucune observation n'a été mentionnée.

L'assistant de prévention a relancé tous les chefs de service pour les inviter à effectuer un exercice d'évacuation sur leur site avant le 1^{er} juillet 2017 et à refaire en septembre le point avec les différents intervenants (guide et serre file).

Les membres du GT ont mis en exergue le fait qu'un agent ou contribuable pouvait être victime d'un malaise lors d'une évacuation.

Ils ont donc demandé qu'un guide-file / serre-file soit désigné pour prendre le défibrillateur automatique externe (lorsqu'il y en a un à disposition sur le site), de même qu'une trousse de secours. Ils soulignent l'importance d'une telle démarche car 'il n'est plus possible de retourner dans le bâtiment après l'évacuation.

Ils ont également suggéré l'acquisition de fauteuils roulants pour aider à la prise en charge des personnes en situation de handicap lors des évacuations et l'intégration, dans la formation, la prise en charge du public.

Note d'orientations ministérielles 2017

La note s'articule autour de deux points majeurs :

- Prendre en compte les enjeux de santé, dans tous les aspects du travail, en amont des décisions.
- Mieux prévenir les risques tout en développant les actions de prévention de la désinsertion professionnelle et d'accompagnement des agents.

Les opérations 2017 :

1- La prévention des risques au cœur de l'action effective des CHSCT :

- Avec le renforcement du suivi des accidents du travail et le renouvellement des analyses préventives,
- Le développement de l'approche préventive en matière de risque psycho-sociaux,
- En favorisant l'analyse des situations de travail des agents travaillant sur écran,
- Avec la prise en compte des situation d'exposition liés au télétravail,
- En assurant la prévention du risque amiante,
- En veillant à l'organisation des exercices d' évacuation,
- En appui des ces différents objectifs, améliorer le suivi des préconisations des acteurs de prévention.

2- Le renforcement du dialogue social sur les conditions de travail constitue une priorité :

- Prise en compte de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans la conduite de projet.
- Précisions sur les travaux d'enquêtes menés par le CHSCT
- Formalisation de l'avis du CHSCT
- Utilisation de l'accord-cadre portant sur les interventions ergonomiques
- Formation des membres du CHSCT
- Programmation et utilisation des crédits du CHSCT

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

3- Les efforts en faveur des acteurs de prévention seront poursuivis :

- favoriser le recrutement des médecins de prévention par le déploiement du dispositif de médecin collaborateur et l'appui au recrutement des médecins de prévention.
- Renforcer le réseau des inspecteurs santé et sécurité au travail.
- Consacrer l'importance du rôle des assistants de prévention.

Si toutefois vous souhaitez en savoir plus la note est disponible auprès de vos représentants.

Propositions d'utilisation des crédits 2016

Ont notamment été retenues :

- L'amélioration de l'éclairage par des LED sur Lillers
- 2 fauteuils roulants pour l'évacuation des personnes à mobilité réduite sur Béthune et Lens
- Les différents fauteuils adaptés préconisés par la médecine de prévention.
- Des stores sur différents sites.
- Des panneaux repositionnables indiquant les interdictions de fumer et de vapoter dans les locaux.

DUERP/PAP 2016-2017

Vous pourrez trouver le compte rendu du DUERP PAP 2016/2017 qui sera mis prochainement en ligne sur Ulysse 62 dans la rubrique « les condition de vie au travail » ou sur demande à nos représentants de la CFTC 62.

Ce document reprend l'ensemble des risques évoqués par les services du département du Pas de Calais.

On y retrouve également la liste des solutions apportées afin de supprimer au mieux ces risques ou de les minimiser.

Rapport annuel des médecins de prévention

L'organisation de la médecine de prévention au sein de la DDFIP :

- 2 médecins à 80% équivalent temps plein
- 2 cabinets médicaux (Arras et Boulogne)
- 1 infirmière

L'activité des deux médecins a été centrée sur les consultations, les réunions et visites de sites, aménagement de postes...et même un rôle de médecin coordonnateur pour l'un des deux.

Ils gèrent un effectif global d'environ 2300 agents dont 500 douaniers. Pour la DDFIP, cela représente 1772 agents et 30 agents DIRCOFI.

Il a été effectué 480 visites médicales d'agents considérés à risque (visite annuelle), 111 visites médicales classiques (quinquennales) 58 visites spontanées, et 208 surveillances particulières. On note un taux d'absentéisme à ces visites de 17 %.

Les risques psycho-sociaux sont en progressions et les sujets exprimés par les agents sont :

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

- les souffrances au travail liées à l'éloignement du domicile
- les surcharges de travail (effectif incomplet) pression temporelle
- l'inadaptation à de nouvelles fonctions
- dans le cadre de relations difficiles entre collègues ou avec hiérarchique
- la discrimination

On note également des violences physiques ou verbales au travail :

- Violences verbales entre collègues pouvant nécessiter COM et/ou changement de site
- Conflit entre collègues pouvant nécessiter un changement de service dans le même poste
- Problèmes dans les notations
- Incivilités entre collègues
- Discrimination par rapport à la santé

Au niveau des aménagements de poste, les médecins interviennent sur les conditions matérielles (fauteuil adapté, écran,) sur les conditions d'exercice (aménagements d'horaires,) et instruisent des dossiers pour la CRIPH.

Les médecins de prévention peuvent parfois aussi orienter un agent vers le psychologue.

La CFTC 62 est vivement intervenue pour rappeler l'importance et l'urgence de recruter un médecin de prévention dans notre département. La Direction nous assure faire tout son possible dans ce sens....comme toujours, lorsque le problème est survenu on commence à chercher des solutions.

Réorganisation des services domaniaux

Présentation de la réorganisation du service du domaine du Pas-de-calais

• Mise en place du Pôle d'évaluation domaniale

Effectif du PED du Pas-de-calais au 01/09/2017: 9 cadres A.

L'organisation en secteurs géographiques sera modifiée pour passer de 11 à 4, avec un binôme d'évaluateurs sur chacun d'entre eux. Les dossiers seront remis aux évaluateurs en fonction des critères géographiques et des spécificités métier. Une orientation pour des évaluations du bureau sauf cas complexes sera mise en place afin de limiter les déplacements....Voilà qui justifie la baisse des effectifs et augure une économie de frais de déplacements....

Le sujet des évaluations depuis le bureau fera prochainement l'objet d'une note de la DNID qui précisera dans quels cas le recours à une visite sur place est nécessaire. Les évaluateurs disposeront tous au 1^{er} septembre d'un accès full internet qui leur permettra d'accéder à des bases de données foncières et immobilières externe à la DGFIP.

Les dossiers d'expropriation: à compter du 1^{er} septembre 2017, tous les dossiers d'expropriation seront confiés à un seul cadre A qui exercera cette fonction de commissaire de gouvernement à mi temps. Afin d'assurer la continuité de la mission et de pouvoir face à des surcroûts d'activité, un commissaire du gouvernement suppléant sera désigné.

- **Le maintien d'un service local du domaine (SLD) dans le Pas-de-calais.**

Effectif du SLD du Pas-de-calais au 01/09/2017 : 1 A- 3 B- 1C.

Un certain nombre de missions sera transféré le 01/09/2017 au **Pôle de Gestion Domaniale** situé à LILLE et se traduit par la suppression de 2 emplois : 1 B et 1 C. La répartition des missions entre le PGD et le SLD a été présentée en comité technique de réseau le 4 avril 2017 (cf annexe 4). Une circulaire à paraître de la DIE (annoncée avant la fin du mois de mai) décrira de façon encore plus précise cette répartition.

Par ailleurs, il est envisagé de mettre en place un protocole SLD-PGD prévoyant la déclinaison locale des échanges entre le PGD et les SLD pour le traitement des dossiers confiés au PGD (transmission des dossiers par le SLD, information du SLD par le PGD sur l'état d'avancement des procédures, association du PGD aux réunions techniques, saisine du SLD par le PGD pour la recherche de solutions locatives ou d'acquisition, etc.). Les 4 DDFiP et la DRFiP du Nord se réuniront en juin, dans le cadre d'un groupe de travail, pour élaborer ce protocole.

L'accompagnement au plan local du projet de réorganisation

- La présentation de la réorganisation et de ses conséquences en matière de ressources humaines

La direction a reçu le 18 janvier 2017 les deux évaluateurs pour lesquels elle a émis un avis défavorable à leur demande de rejoindre le PED. Les avis ont été remis aux deux inspecteurs concernés et il leur a été donné oralement les motifs pour lesquels la direction estime qu'ils n'ont pas le profil requis pour rejoindre la nouvelle structure.

Le responsable de la division des ressources humaines a répondu à toutes les questions des agents, et plus particulièrement à ceux dont les postes vont être supprimés au 01/09/2017, sur la rédaction de leurs demandes de mutation, les choix qui s'offrent à eux, le déroulement des mouvements locaux, les primes de restructuration...Une nouvelle réunion sera organisée, en tant que de besoin, après la diffusion de la note du service des ressources humaines de la DGFIP

- L'information des agents sur sa mise en œuvre au plan local

Au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois de mai, les 9 évaluateurs qui rejoindront le PED ont été informés par le responsable de la division et/ou son adjointe des évolutions envisagées à compter du 1^{er} septembre : réduction du nombre de secteurs géographiques, introduction de la spécialisation fonctionnelle, traitement des dossiers d'expropriation....

Pour ce qui concerne la gestion, les agents seront réunis dès la parution de la circulaire de la DIE définissant précisément les missions transférées au PGD et les conditions de mise en œuvre de la période transitoire. Les agents ont été tenus régulièrement informés par leur hiérarchie de l'avancement du dossier et notamment des précisions apportées par la DIE lors du CTR du 4 avril.

Il n'y a certes pas de déménagement matériel mais l'on peut encore déplorer la perte de deux postes dans le 62 et une nouvelle réforme bien mal définie bien qu'applicable au 1er septembre prochain.

Projet immobilier

Boulogne sur Mer :

La dernière partie du 2eme étage, à savoir les bureaux des SPF E et du PTGC va être désamiantée au cours du second semestre.

L'aile va donc devoir être complètement vidée afin de permettre la réalisation des travaux.

Agents directement impactés par le projet :

Sont impactés 11 agents du SPF E et 5 agents du PTGC

Mais il faut bien évidemment prévoir des répercussions pour les agents du SIP (rez-de-chaussée : 38 agents), SIE (1^{er} étage : 18 agents) et PCR (2eme étage : 10 agents permanents) du fait de la réinstallation provisoire des SPF E et PTGC durant les travaux.

Planning des opérations :

Mars à Juillet 2017 : Diagnostiques, appels d'offres, contrôle d'engagement auprès de la Préfecture et visa de l'inspection du Travail, présentation au CHSCT.

A partir de juillet 2017 : déménagement des agents et début des travaux.

Organisation des travaux :

Période désamiantage :

Installation des cabines sanitaires, dépose des cloisons et portes, confinement et mesures d'empoussièrement, désamiantage, enlèvement du confinement, déplacement des cabines sanitaires.

Période de rénovation :

Ragréage, revêtement de sol, pose de cloisons et de portes, modification des zonages éclairages et prises de courant, revêtement mural.

Questions diverses

Restaurant administratif du site d'Arras Diderot : la quasi totalité des actions prévues a été réalisée pour la remise aux normes des cuisines, les dernières sont en cours....

Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

Yann Plouviez

SIP de LILLERS

Clémentine Leuthreau-Cailleretz

PCE Arras

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 7 -